



ICI NEUILLY

DEC 2020



Neully-en-Vexin, le 14 Déc 2020

Chers habitants,

Quelques nouvelles de notre beau village.

Le COVID19 est toujours présent : Nous vous rappelons que les gestes barrières sont plus que jamais d'actualité (distanciation sociale, port du masque et lavage des mains réguliers). Le Val d'Oise a été classé parmi les 58 Départements en situation de vigilance niveau élevé.



BIENVENUE :

Bienvenue à nos nouveaux Néovéciennes et Néovéciens qui nous ont rejoint en 2020. Merci d'avoir choisi notre village. Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale soit en vous rendant à la Mairie les jours de permanence, à savoir le Mardi et le Jeudi aux heures d'ouverture ou via le site internet : <https://www.service-public.fr/>.

👉 Nos actions depuis notre installation le 28 Mai dernier :

ASSAINISSEMENT

L'échange de terrain concernant la construction de notre station est acté au service des hypothèques.

L'autorisation de la construction de notre station a été acceptée par les services d'urbanisme.

Les sondages sur la buse grande Rue ont été remis au SIARP.

Le dossier est désormais complet sur un plan technique, il reste à sortir du SIAA (sortie refusée en Décembre 2019 par la préfecture compte tenu d'un vote minoritaire des communes adhérentes)

👉 *Daisy DESLANDES a été élue déléguée titulaire auprès du SIARP en représentation de la CCVC.*

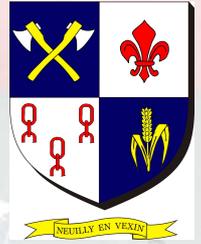
👉 *Daisy DESLANDES a été élue au Comité Syndical du SIARP.*

Premier trimestre 2021, le SIARP va procéder à un arbitrage pour le financement des travaux d'assainissement sur les communes ayant un projet d'assainissement collectif comme le nôtre.



ICI NEUILLY

DEC 2020



ENFOUISSEMENT DES LIGNES

Une étude va être lancée pour finaliser l'enfouissement des rues non équipées.

L'AIRE DE JEUX ET LES ESPACES DE LOISIRS

L'aire de jeux et les espaces de loisirs ont fait l'objet d'un grand nettoyage. L'aire de jeux a été entièrement repeinte, ainsi que le banc et les poubelles, travail réalisé bénévolement par certains membres du conseil municipal l'été dernier. Les installations ont fait l'objet d'un contrôle, concluant à la conformité du matériel. En conséquence l'aire de jeux est ouverte depuis le 1er Décembre 2020.

Désormais, chaque année un contrôle des installations sera effectué





ICI NEUILLY

DEC 2020



NOS ROUTES

Après la visite des responsables routes du département aucun travaux afférent à la rénovation des routes ne sera possible avant la fin du chantier de l'assainissement, qu'il s'agisse des voies départementales ou communales. L'inverse serait contreproductif.

Suite à la demande de notre commune, un budget a été voté par le département pour entreprendre sur la D28 traversant notre village une réfection de la chaussée, sa sécurisation et une nouvelle organisation du stationnement. Un projet sera soumis à la commune.

En ce qui concerne la D188 allant au Heaulme, il n'y a pour l'instant pas de décision tant que les travaux sur la Grande Rue n'auront pas été réalisés.

DEPOTS SAUVAGES

Notre Beau Vexin est victime de sa tranquillité et de ses grands espaces. De plus en plus d'immondices sont déposés dans nos champs et chemins. Notre village n'échappe pas à ces incivilités. Nous vous remercions de nous signaler tous véhicules suspects afin que nous puissions intervenir auprès de la gendarmerie.



LES SALLES RECEVANT DU PUBLIC

Quelles soient privées ou publiques, nos salles ont fait l'objet d'études du point de vue sécuritaire et des nuisances sonores.

L'ensemble des documents et études ont été transmis au SDIF, DDT, Association Régionale de la Santé (ARS).

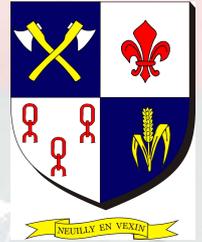
Concernant l'étude acoustique de ces salles, la société est passée le 14 octobre 2020 et a rendu son rapport le 27 octobre 2020.

Nous sommes dans l'attente des résultats et des préconisations qui seront recommandées.



ICI NEUILLY

DEC 2020



LOCAUX DE L'ANCIENNE ECOLE ET DE LA CANTINE

Ces locaux devraient être loués en début d'année 2021, à une Association après travaux de mise en sécurité et conformité.



ENTRETIEN DE NOTRE VILLAGE

Nous vous rappelons que la société chargée de l'entretien doit pouvoir accéder aux trottoirs pour que les engins ne dégradent pas les voitures en stationnement. Toutes les rues ont fait l'objet d'un nettoyage et plus particulièrement tous les caniveaux.

RENOVATION EGLISE ET EMBELLISSEMENT DE LA PLACE DU VILLAGE

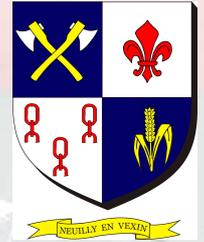
Un architecte du patrimoine a été consulté pour établir un devis pour l'étude de la rénovation de l'église et son environnement. L'église a fait l'objet d'un nettoyage réalisé bénévolement par certains membres du conseil municipal (toutes les marches jusqu'au clocher entièrement nettoyées)





ICI NEULLY

DEC 2020



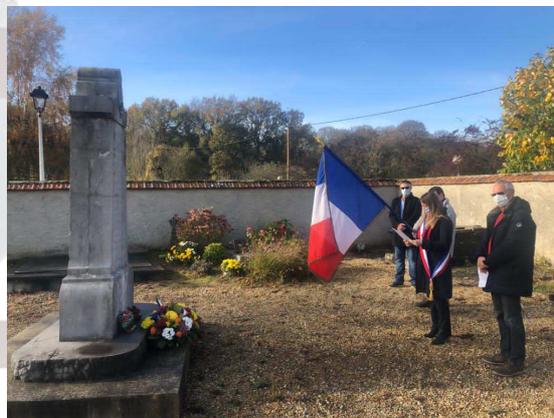
RENOVATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) ainsi que trois architectes ont été consultés pour établir des devis pour l'étude de la rénovation du bâtiment, dans un souci de préservation de l'environnement et d'économies d'énergie.

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 2020

En présence de quelques élus locaux, Madame le Maire a rendu hommage aux morts pour la France en déposant une gerbe de fleurs et en lisant le discours préparé par Madame DARRIEUSSECQ, Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants.

Compte-tenu de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire et aux mesures de confinement, le nombre de personnes était limité à 6 personnes.



DEPART DE NOTRE SECRETAIRE DE MAIRIE ET SON REMPLACEMENT

Le contrat à durée déterminée de notre secrétaire de Mairie, Célia HOSTALIER, arrivait à échéance le 5 novembre. Malheureusement, elle a décidé de ne pas le renouveler pour des raisons personnelles. Nous lui souhaitons de réussir pleinement dans son projet de reconversion et la remercions pour le travail accompli.

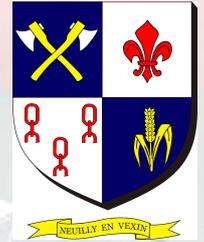
Une nouvelle secrétaire, Nathalie Barthomeuf est arrivée le 10 novembre 2020.





ICI NEUILLY

DEC 2020



Les jours et horaires d'ouverture de la Mairie sont le mardi et le jeudi de 9H30 à 12H30 et de 14H30 à 17H30. Madame le Maire ou ses élus peuvent vous recevoir sur rendez-vous.

LEVEE TOPOGRAPHIQUE DES ANCIENNES CARRIERES

Selon la délibération du 20 décembre 2013 du Conseil Général des Yvelines, l'Inspection Générale des Carrières est chargée de la documentation concernant les anciennes carrières et marnières souterraines abandonnées sur le département des Yvelines, du Val-d'Oise et de l'Essonne.

À cet effet, des agents de ce service effectuent cette année le levé topographique systématique de cavités sous-minant la commune de NEUILLY-EN-VEXIN.

La connaissance exacte des cavités se révèle indispensable, d'une part, pour l'instruction des permis de construire et, d'autre part, pour la détermination des risques d'accident éventuels que vous-même et vos biens peuvent encourir du fait de la présence d'anciens travaux souterrains sous votre parcelle.

Les personnes susceptibles d'intervenir chez vous doivent faire partie de la liste suivante :

- Géomètres Topographes : Laurent GUINE, Christian PAILLARD, Gabriel MENDY.
- Géologues Géotechniciens : Alain ETCHEBERRY, Christine POUILLART, Chloé MELEN.

REPRESENTATIVITE DE NOTRE VILLAGE AUPRES DES SYNDICATS ET DE LA REGION

Notre commune a été représentée dans chaque réunion syndicale.

Madame le Maire a été présente à l'ensemble des réunions et assemblées animées par la présidente de la région Ile de France, le Syndicat Intercommunautaire pour l'Assainissement de la région de Cergy-Pontoise et du Vexin (SIARP) et la Communauté de communes de Vexin Centre (CCVC).

Les adjoints et membres du Conseil ont également assisté aux assemblées des autres syndicats, et notamment du Parc naturel du Vexin (PNR), du Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome (SIAA), du Syndicat Intercommunal De la Brigade de Gendarmerie de Marines (SIBGM) et du Syndicat Intercommunal d'Electricité et Réseaux de câbles du Vexin (SIERC).

NEUILLY REVET SON HABIT DE FETES

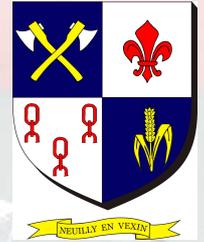
Nous avons souhaité fêter Noël avec vous sous plusieurs formes :

- un spectacle de Noël en plein air que nous avons dû annuler en raison de la crise sanitaire et des mesures gouvernementales imposées.
- des cadeaux seront offerts aux enfants allant jusqu'à 10 ans, le 19 Décembre prochain dans le respect du protocole sanitaire



ICI NEUILLY

DEC 2020



- des paniers garnis de produits du terroir seront offerts et remis à leur domicile, pour les personnes âgées de plus de 70 ans ;
- des décorations lumineuses ont été installées dans les rues principales du village début décembre, toutes les décorations ont été réalisées bénévolement par deux élus et Mme Le Maire.



CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est tenu le 7 Décembre dernier à huis clos en raison du contexte sanitaire actuel.

VŒUX DU MAIRE

2021

Madame le Maire avait prévu de convier les Néoviciennes et Néoviciens le 8 janvier 2021. Malheureusement, compte tenu du contexte sanitaire actuel, toutes les cérémonies sont annulées. En cette période très particulière, toute l'équipe municipale vous souhaite d'ores et déjà de joyeuses fêtes de fin d'année en respectant les mesures barrières qui nous sont imposées.

Prenez soin de vous et de vos proches,

L'équipe municipale de Neuilly en Vexin

© N.B : En 2021, dans un souci écologique, la newsletter sera publiée en version dématérialisée. Elle fera l'objet d'un ILLIWAP et sera accessible directement sur le site de la Mairie.

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter les sites suivants pour Neuilly en Vexin :

📱 ILLIWAP : Application gratuite à télécharger sur votre smartphone

🌐 Site Internet : <https://neuillyenvexin.fr>